

Republique Démocratique du Congo
Ministère des Affaires Sociales
Institut National des Travailleurs Sociaux



RAPPORT ACADEMIQUE 2017-2018

Le présent rapport sanctionne le fonctionnement de l'Institut National des Travailleurs Sociaux (INTS) durant l'année académique 2017-2018. Sa charpente respecte les dispositions du Vade-mecum du gestionnaire d'une Institution d'Enseignement Supérieur et Universitaire 3ème édition, au chapitre XV, pp.237-240. Neuf (09) points principaux y sont présentés et pour chacun d'eux, l'état de lieu est fait, les difficultés rencontrées sont rappelées et les mesures prises pour y remédier mises en évidence. Il s'agit :

- Du calendrier académique ;
- Du fonctionnement des organes de décision et de consultation ;
- Du personnel académique et scientifique ;
- Des étudiants ;
- Des Enseignements ;
- De la recherche et publication ;
- De la Coopération ;
- Des infrastructures et ;
- De la bibliothèque.

I. Du calendrier académique

Le calendrier académique tel qu'annexé à l'instruction N°019/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/2017 du 30 septembre 2017 a été rigoureusement respecté par l'INTS.

A l'INTS comme sur toute l'étendue du territoire national, l'année académique 2017-2018 a débuté le lundi 16 octobre 2017 et se clôture ce mardi 31 juillet 2018.

Aucune difficulté majeure n'a ralenti les activités académiques, sauf les trois jours d'arrêt d'activités après les mesures de restructuration prises par l'autorité de tutelle. En tout, la technicité du Comité de Gestion avait permis de reprendre promptement et efficacement les activités et la preuve en est que les résultats de première session sont effectivement publiés dans toutes les promotions en ce jour.

II. Du fonctionnement des organes de décision et de consultation

Tout au long de l'année académique, les organes de décision et de consultation ont fonctionné normalement. Le Conseil de l'Institut, le Comité de Gestion et le Conseil de Section ont tous tenu leurs réunions ordinaires. En cas d'urgence et selon la nécessité, les comités extraordinaires sont également organisés pour le bon fonctionnement de l'Institut.

Les archives de l'INTS documentent les décisions prises par les différents organes durant l'année entière.

III. Du personnel académique et scientifique

Pour l'année académique 2017-2018, l'INTS, dans la réalisation de ses objectifs, a compté sur la prestation élogieuse de corps académique et scientifique de 27 enseignants. Le corps académique était composé de six (06) professeurs de domaines variés (sociologie, anthropologie, sciences administratives et politiques, économie et gestion), tous à temps plein. Quant au corps scientifique, il était constitué de 21 enseignants dont 10 à temps partiel et 11 à temps plein. De ces 21 enseignants, cinq (05) étaient Chef de Travaux, quatorze (14) avaient le grade d'assistants et deux (02) restants étaient chargés de la pratique professionnelle.

Pour un effectif de 143 étudiants inscrits à l'INTS au courant de l'année académique 2017-2018, le taux d'encadrement est de 5 étudiants pour un enseignant, soit 23 étudiants pour un professeur, 28 étudiants pour un chef de travaux, 10 étudiants pour un assistant et 71 étudiants pour un chargé de la pratique professionnelle. Ces conditions ont permis de donner aux étudiants un encadrement de qualité tout au long de l'année.

Il est à préciser que la majorité des Assistants et Chefs de Travaux sont respectivement inscrits au programme de troisième cycle et de doctorat pour devenir professeurs dans un avenir proche.

Le tableau ci-dessous donne la synthèse de toutes les informations précitées.

Grades	Effectifs			
	M	F	TOT	%
Professeurs (P.O, P et P.A)	6	0	6	
Chef de Travaux et Masters	3	2	5	
Assistants	11	3	14	
Chargé des Pratiques Professionnelles	1	1	2	
Total	21	6	27	
%				100



2

IV. Des étudiants

L'Institut National des Travailleurs Sociaux a fonctionné avec un effectif de 143 étudiants au courant de l'année 2017-2018. 107 d'entre-deux, soit 75%, se sont enrôlés pour la première session.

Le tableau ci-dessous fournit la répartition par genre et par réussite des étudiants inscrits et effectivement enrôlés à la première session.

Promotion	Inscrits			Enrôlement 1 ^{ère} M+F	Résultats de la première session			
	M	F	TOT		D	S	A	AA
G1 Jour	17	28	45	40	2	9	6	23
G1 Soir	4	4	8	7	0	3	1	3
G2 Jour	14	19	33	27	3	10	6	8
G2 Soir	3	2	5	4	1	3	0	0
G3 Jour	7	29	36	16	3	1	5	7
G3 Soir	4	5	9	6	2	2	0	2
G4 Soir	1	6	7	7	2	2	2	1
TOTAL	50	93	143	107	13	30	20	44
Pourcentage	35%	65%			12%	28%	19%	41%

Légende : M=Masculin, F=Féminin, D=Distinction, S=Satisfaction, A=Ajournés et AA=Assimilés aux ajournés.

A l'INTS, près de deux étudiants sur trois (2/3) sont du sexe féminin, soit 65% des effectifs totaux. Sur les 107 étudiants enrôlés à la première session, 13 ont réussi avec mention Distinction (12%), 30 ont eu la mention Satisfaction (28%), 20 ont été ajournés (19%) et 44 ont été assimilés aux ajournés pour avoir manqué au moins un examen lors de la mi-session ou la première session et ceci sans justification.

Il ressort de ce qui précède que le taux de réussite est suffisamment important étant donné que seulement 19% des étudiants examinés ont été définitivement ajournés pour reprendre les enseignements non validés à la seconde session.

Le tableau ci-dessous fournit la répartition par genre et par réussite des étudiants inscrits et effectivement enrôlés à la deuxième session.

Promotion	Inscrits			Enrôlement 2 ^{ème} M+F	Résultats de la deuxième session				
	M	F	TOT		D	S	A	AA	AD
G1 Jour	17	28	45	28	0	27	1	0	
G1 Soir	4	4	8	5	0	5	0	0	
G2 Jour	14	19	33	15	0	14	1	0	
G2 Soir	3	2	5	0	0	0	0	0	
G3 Jour	7	29	36	23	2	20	0	0	1
G3 Soir	4	5	9	4	0	4	0	0	
G4 Soir	1	6	7	3	1	2	0	0	
TOTAL	50	93	143	78	3	72	2	0	1
Pourcentage	35%	65%			4%	92%	3%	0%	1%

Légende : M=Masculin, F=Féminin, D=Distinction, S=Satisfaction, A=Ajournés et AA=Assimilés aux ajournés.

Sur les 78 étudiants enrôlés à la deuxième session, 3 ont réussi avec mention Distinction (4%), 72 ont eu la mention Satisfaction (92%) et 2 ont été ajournés (3%).

Il ressort de ce qui précède que le taux de réussite est suffisamment important étant donné que seulement 3% des étudiants examinés ont été définitivement ajournés.

De manière globale, les inscriptions et la réussite durant l'année académique 2017-2018 se présente de la manière suivante :

Promotion	Inscrits			Résultats de la première session Pour les étudiants enrôlés aux deux sessions				
	M	F	TOT	D	S	A	AA	AD/TFC
G1 Jour	17	28	45	2	36	1	0	0
G1 Soir	4	4	8	0	8	0	0	0
G2 Jour	14	19	33	3	24	1	0	0
G2 Soir	3	2	5	1	3	0	0	0
G3 Jour	7	29	36	5	21	0	0	1
G3 Soir	4	5	9	3	6	0	0	0
G4 Soir	1	6	7	2	4	0	0	0
TOTAL	50	93	143	16	102	2	0	1
Pourcentage	35%	65%		13,2%	84,3%	1,7%	0%	0,8%

Légende : M=Masculin, F=Féminin, D=Distinction, S=Satisfaction, A=Ajournés, AA=Assimilés aux ajournés, ARS&TFC=Admis Rapport de Stage et TFC.

Le taux de réussite annuel est donc de 13,2% plus 84,3%, soit 97,5%.

L'INTS n'a que cinq ans d'existence et naturellement les effectifs des étudiants sont encore bas. Depuis l'arrivée de l'actuel comité de gestion, des efforts de sensibilisation ont été déployés dans la ville de Kinshasa comme à l'intérieur des provinces pour sensibiliser les jeunes sur l'offre de formation de l'INTS. La quasi-totalité des écoles organisant les humanités sociales ont été visitées et sensibilisées, 20 centres d'exams d'Etat ont été visités et plus de 3000 dépliants distribués. Avec l'ouverture du cycle de Licence, nous prévoyons une amélioration significative des effectifs pour la prochaine année académique.

V. Des Enseignements

Le programme des cours arrêté pour l'année académique 2017 - 2018 a été exécuté sans faille et ceci conformément au canevas d'attribution des charges horaires établi au début de l'année. Aucun cours n'a été reporté pour l'année académique prochaine. Les stages et visites guidées sur terrain ont été réalisés par les chargés de la pratique professionnelle. Au total, 19 cours ont été dispensés dans la première promotion en vacation jour contre 15 au soir. 18 cours ont été dispensés dans la deuxième promotion contre 16 au soir et 13 en troisième année de la vacation soir. Enfin, 9 et 7 cours ont respectivement été dispensés en troisième année de graduat jour et quatrième année de graduat soir. Pour ces deux promotions terminales, les stages et les travaux de fin de cycle ont été réalisés également.



VI. De la recherche et publication

En collaboration avec ses partenaires, l'INST a organisé en faveur de son personnel enseignant et administratif des ateliers de formation dans des domaines variés. A titre personnel, les enseignants sont également tenus de publier les articles et ouvrages pour rester compétitifs tant sur le plan national qu'international. En interrogeant le moteur Google, on peut se rendre compte que les enseignants de l'INTS ont un CV actualisé et attrayant que ce soit au niveau local qu'à l'extérieur du pays.

Un des moments le plus important a été la date du 11 juillet 2018, lors de l'atelier de validation du programme de formation de l'INTS. Grâce aux contributions des partenaires, experts du MINAS, experts scientifiques de différents horizons et les scientifiques de l'INTS, le programme d'enseignement de l'institut a été actualisé et étendu au cycle de Licence. Désormais, l'INTS dispose d'un programme d'enseignement répondant aux normes internationales pour les cycles de Graduat et Licence en assistance sociale.

En perspective, un atelier de formation de trente (30) formateurs est prévu au mois d'Août à Mbanza-Ngungu sur les droits de l'enfant et les pratiques adaptées à l'enfant, ceci grâce au partenariat avec le Bureau International des Droits de l'Enfant (IBCR). Un séminaire pédagogique est également prévu tout au début de la nouvelle année académique pour tous les enseignants afin d'améliorer les méthodes d'enseignement et d'évaluation pour la nouvelle année académique.

VII. De la Coopération

Considérant la spécificité du domaine de formation de l'INTS, l'assistance sociale, une approche multisectorielle est incontournable. Ainsi, l'institut travaille en partenariat avec plusieurs partenaires nationaux et internationaux.

Au niveau national, l'INTS bénéficie d'un appui particulier du gouvernement par l'entremise du Ministère des Affaires Sociales (MINAS), qui est son autorité de tutelle. Le Corps des Assistants Sociaux, l'Institut Supérieur du Travail Social sont également des partenaires de l'INTS. L'administration policière, la justice, la santé, etc., sont entre autres les secteurs en étroite collaboration avec l'INTS.

Au niveau international, l'INTS bénéficie d'un partenariat bénéfique avec l'IBCR, 4CHILDREN, la Délégation Wallonie Bruxelles, Dynamo International, CATSR, SAVE THE CHILDREN, UNICEF, pour n'en citer que ceux-là.

VIII. Des infrastructures

L'INTS étant une institution publique, elle œuvre dans les infrastructures du gouvernement congolais. La parcelle qui abrite ses bâtiments appartient au MINAS. Avec l'ouverture du cycle de Licence, l'INTS constitue désormais une priorité pour bénéficier des investissements en infrastructures. C'est ici l'occasion d'initier un plaidoyer auprès des autorités de tutelle comme de nos partenaires afin que l'INTS devienne un centre d'incubation de travailleurs sociaux encore en déficit face aux besoins importants du pays et de la sous-région dans le domaine social.



IX. De la bibliothèque.

La bibliothèque de l'INTS est dotée d'ouvrages de plusieurs domaines avec accent sur le travail social. Elle nécessite cependant d'un investissement supplémentaire en ouvrages actualisés pour rencontrer les besoins des étudiants.

Une bibliothèque numérique est en cours de confection et sera disponible à tous les étudiants dans un futur très proche avec la finalisation du site internet de l'institution.

« Le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, ce qui compte est le courage d'avancer ». Certes, l'année académique que nous clôturons aujourd'hui a connu des hauts et des bas, mais le souci du comité de gestion et de tous les collaborateurs a été d'avancer et ce jour en est le couronnement. Loin d'être perçu comme l'arrivée, nos esprits brillent de mille idées pour booster l'action de l'INTS conformément à son cahier de charge.

Fait à Kinshasa, le 28 NOV 2018



Pr. Dr. NIYONSABA SEBIGUNDA EDSON

Le Secrétaire Général Académique

